

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2011)

Heft: 1926

Artikel: Armée : quel hangar pour 22 avions?

Autor: Gavillet, André

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025810>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Armée: quel hangar pour 22 avions?

André Gavillet • 22 septembre 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/18585>

Réduire le nombre d'avions achetés pour mieux former les pilotes

Les avions volent vite, mais vieillissent lentement. Le parc peut donc être renouvelé une fois par génération, tous les vingt-trente ans. Cette règle s'applique aussi à l'aviation militaire: les carlingues d'aujourd'hui furent au temps de leur performance des avions de combat.

L'avion de combat incorpore dans un faible volume le maximum de très haute technologie. Il est, quoique fabriqué en série, un objet extraordinairement coûteux. Et comme tel, pour son prix, il a joué dans l'histoire suisse un rôle de révélateur. N'est-il pas au-dessus de nos moyens?

L'après-guerre connut des débats très engagés sur l'armement national: mouvements pour la paix, illustrés d'une colombe dessinée par Picasso, appel de Stockholm où se mêlaient pacifistes et communistes, problème du nucléaire militaire et, traversant un demi-siècle, l'équipement de l'arme aérienne.

Ce serait une entrée efficace pour lire notre histoire contemporaine que de reconstituer les étapes de l'aviation militaire suisse. On n'a pas oublié l'intention mégalo de construire notre propre avion, le P16, ni les retombées politiques de

l'achat des Mirage, qui fut l'objet de l'enquête d'une commission parlementaire ou, plus récemment, les allers et retours des citoyens sur l'achat des FA18.

Urgence et camouflage parlementaire

Au cours de cette session (automne 2011), une nette majorité du Conseil national adopte la proposition d'acquérir 22 avions de combat et de doter le budget du département militaire de 5 milliards. Des observateurs y voient le poids électoral de l'armée: il fallait régler avec décision ce sujet en suspens depuis trop longtemps. Le GSSA n'avait-il pas retiré son initiative qui demandait un moratoire de dix ans avant que l'acquisition de nouveaux avions fût possible?

Le paradoxe, c'est que l'armée peut compter sur un appui du peuple, et que c'est sur le terrain de la démocratie directe que manœuvre l'opposition à l'armement. Pourtant les batailles engagées sur ce terrain ont toutes été perdues, à l'exception de l'extension de la place d'armes de Rothenthurm qui fut refusée au nom de la protection des marais.

C'est un jeu très helvétique que de croiser (comme on croise des épées) les pouvoirs de la majorité parlementaire et ceux du peuple s'exprimant à coup d'initiatives. Avec des

alliances possibles: opposants à l'armée et partisans d'une armée de quelques milliers de professionnels, même combat!

Dernier épisode. Glisser les dépenses liées à l'achat de nouveaux avions dans le budget, afin de les soustraire au référendum: la réflexion sur la guerre n'exclut pas la guéguerre et le camouflage.

Formation

L'acquisition de nouveaux appareils a été traitée comme non urgente par le Conseil fédéral. Les années ont passé, on a «*maintenu*» sans risques les vieux Tiger. Economie. Mais la question est inévitablement posée au moment de l'achat. Les avions neufs ne serviront selon toute vraisemblance qu'à des combats fictifs. Si l'on sautait une génération, des milliards seraient économisés. Mais avec quels engins manœuvreraient les pilotes?

Plus l'avion est cher, plus importante la formation des pilotes. Aujourd'hui déjà elle entraîne ou pourrait entraîner des accords de stage avec des pays amis comme la Suède, ou des pays voisins comme la France, d'ores et déjà prête à toutes les concessions si étaient vendus des Rafale que poliment refusent les Etats des cinq continents.

La réduction drastique du nombre d'avions neufs, la prise en compte d'autres tâches de surveillance du ciel,

conditionnent le rôle futur de l'aviation.

Cette formation polyvalente, assurant à un haut niveau la qualification et l'expérience d'un corps de pilotes ne se

conçoit qu'en collaboration avec des pays européens. Une fois de plus, le souci d'indépendance fait découvrir l'interdépendance.

Au lieu d'enfermer dans leurs

réduits 22 nouveaux avions, destinés d'ici trente ans à la casse, au lieu de perfectionner les hangars des nouveaux appareils, donnons par-dessus les frontières de l'air à l'aviation.

Quand les Chambres fédérales diffèrent

Yvette Jaggi • 25 septembre 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/18603>

Fin de législature contrastée pour quatre conseillers fédéraux

Avant-dernière semaine de la législature. Les Chambres fédérales prennent des décisions en points de suspension. Agenda électoral en mains et des arrière-pensées plein la tête, les parlementaires font leurs calculs. Et soumettent les propositions du Conseil fédéral à des traitements contrastés. Quatre exemples.

Ueli Maurer est sans doute le plus malmené et le moins à plaindre. Ses continues jongleries avec les effectifs, les missions, les milliards et les priorités lui valent de ne plus savoir à quels objectifs se vouer ni sur quels budgets compter. A force de craindre que l'achat des avions de combat avant 2015 ne l'empêche de se payer une armée, il a provoqué exactement ce qu'il voulait éviter. Les Chambres veulent anticiper l'acquisition des chasseurs ailés, le Conseil des Etats par un crédit spécial susceptible de référendum, le Conseil national par une inscription de cette dépense

dans le programme d'armement des années à venir, moyennant une réduction de la facture. Le chef du département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports a quelques jours et nuits pour refaire tous ses calculs et présenter un «*budget crédible*» aux élus du peuple. Bon vol à Ueli Maurer et bon courage au Groupe pour une Suisse sans armée qui avait retiré l'an dernier son initiative anti F-18.

Johann Schneider-Ammann a davantage de chance. Ou moins d'obstination. Cédant à la douce pression de ses collègues et d'importantes organisations économiques, il a promptement abandonné son plan initial de soutien à l'économie suisse en proie au franc fort, un forfait à deux milliards, aussi mal pensé que hâtivement ficelé. Après négociations, les Chambres ont finalement obtenu et accepté une version allégée à 870 millions qui devraient être investis avec une certaine efficacité, dans le tourisme notamment. Pour la suite, observer la balance commerciale et la conjoncture

intérieure.

Doris Leuthard peine à s'intéresser à tous les domaines couverts par le département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, ce département-mammouth qu'elle a voulu hériter de Moritz Leuenberger. Et quand sa relative désaffection se combine avec la sinuosité démocrate-chrétienne, les résultats sont ravageurs. Elle n'a pas su défendre devant une Chambre du peuple soudain fédéraliste la très timide révision de la loi sur l'aménagement du territoire que le Conseil des Etats avait pourtant acceptée dans ses grandes lignes. Pire, c'est à la défection d'une poignée de conseillers nationaux PDC que l'on doit le rejet d'une taxe sur les plus-value foncières et le maintien des prérogatives cantonales en matière de plans directeurs pour l'affectation du sol. *Exit* le contre-projet indirect à l'initiative populaire déposée par les défenseurs du paysage, dont les chances d'acceptation s'en trouvent du coup augmentées.